

Communauté de Communes



Lure
Vançon
Durance

Le village – 04290 SALIGNAC

Tél. 04.92.34.46.75

Fax. 04.92.32.69.86

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA C.C.L.V.D.

Séance du 12 mai 2010

Etaient présents :

Pour la commune de Salignac :

- Michel LAUFERON, membre titulaire
- Chantal CHAIX, membre titulaire

Pour la commune de Montfort :

- Paul ROUCAUD, membre titulaire
- Nicole PETIT, membre titulaire
- Alain BOSCO, membre titulaire

Pour la commune de Châteauneuf-Val-St-Donat :

- André LIUGGI, membre titulaire
- Marie-José ESTUBIER, membre titulaire
- Delphine FERRIGNO, membre suppléante

Pour la commune de Sourribes :

- Patrick HEYRIES, membre titulaire
- Alain RAVEL, membre titulaire
- Benoît PROST, membre suppléant

Pour la commune d'Aubignosc :

- René AVINENS, membre titulaire
- Nathalie CESARINI, membre titulaire
- Frédéric ROBERT, membre titulaire

Pour la CCLVD :

- Stéphanie LAFONTAINE, directrice de la CCLVD

Etaient excusés : Christian TRABUC (Salignac), Michel FLAMEN D'ASSIGNY (CVSD, représenté par D. FERRIGNO) et Yvette PELEGRINA (Sourribes, représentée par B. PROST).

La réunion se déroule sous la présidence de M. LAUFERON, Président.
Mme Chantal CHAIX est nommée secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.
La séance est ouverte à 18h30.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le compte-rendu de la séance précédente est mis au vote et ***approuvé à l'unanimité.***

2 - DDR 2010 : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA Z.A. DE MONFORT

Les dossiers pour solliciter la DDR 2010 (dont l'un des critères d'attribution concerne les projets de développement économique et social) sont à envoyer avant le 28 mai.

Il est possible de refaire un dossier pour la ZA de Montfort : subvention pour l'achat du terrain. L'aide nous a déjà été refusée, mais au vu de la mobilisation de la CCLVD engagée auprès des services de l'Etat, l'accord est demandé pour redéposer le dossier la subvention.

Une information est faite sur l'avancement de la mission de géomètre (plans et coupes) et sur l'étude paysagère.

Approbation à l'unanimité pour demander de nouveau la subvention.

3 - CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT DE SALIGNAC : TARIFS ETE 2010

Les tarifs pratiqués en 2009 étaient de :

	Enfants de la CCLVD	
	Par jour	Par semaine
1 enfant	9.50	47.50
2 enfants	17.00	85.00
3 enfants	23.50	117.50

Vu le budget énoncé lors de la dernière séance (10 850 €) et partant sur une fréquentation de 25 enfants, sur les 19 jours de centre, le prix journée s'élève à 22,85 € (auquel il faudra déduire la participation de la CAF et de la MSA)

A l'unanimité, le conseil décide de conserver les tarifs tels qu'exposés ci-dessus et propose aux communes extérieures de participer à hauteur de 9,50 €/jour/enfant + déficit (comme la CCLVD) si elles souhaitent que leurs enfants puissent bénéficier de ces tarifs. Dans le cas contraire, le tarifs seront augmentés de 9,50 € par jour.

Concernant els repas, Lou Jas propose un prix de 3,30 € HT, soit 3,48 € TTC, auquel il faut ajouter 17 € TTC/ livraison pour le nettoyage de la platerie. Cela nous conduit à un prix de revient de 4,00 €. En 2009, le tarif proposé aux parents était de 3,50 €.

A l'unanimité, le prix du repas est fixé à 4€, et il est précisé que les repas devront être pris au Centre (quand ils seront livrés par Lou Jas). Le Président est autorisé à signer la convention avec Lou Jas.

4 - COMPETENCE SCOLAIRE, REDEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE

La Sous-préfecture nous a envoyé un courrier nous informant que nous n'avons pas la compétence scolaire dans son ensemble mais uniquement la gestion des équipements scolaires et périscolaires.

Une demande de recours gracieux a été formulée mais aucune réponse de la Sous-préfecture ne nous est parvenue. Aussi, pour gagner du temps, il est proposé de redéfinir l'intérêt communautaire de la compétence enseignement préélémentaire et élémentaire, comme suit :

Sont d'intérêt communautaire :

La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements scolaires et périscolaires, existants et à venir.

Plus largement, toutes les décisions de gestion, les charges et les recettes relatives à l'enseignement pré-élémentaire, élémentaire et aux services périscolaires.

N'est pas considéré d'intérêt communautaire le transport scolaire.

Accord à l'unanimité sur cette formulation. Tous les conseils municipaux devront délibérer sur cette modification des statuts.

5 - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX DE LA CANTINE-GARDERIE D'AUBIGNOSC

Proposition pour 2 avenants :

- Lot menuiseries extérieures : plus-value de 160 € HT (191,36 € TTC)
(Vitrage retard effraction sur la totalité des ouvertures et, en contrepartie, passage en mode manuel de l'ouverture de 5 châssis et retrait de la grille initialement prévue sur la porte de la garderie)
- Lot Charpentes : plus-value de 3 520,90 € HT (4 211,00 € TTC)
Réfection d'une partie de la toiture (toiture existante) non prévue dans le marché initial.



Accord à l'unanimité sur ces 2 avenants.

6 - QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

- Les conventions de mise à disposition du personnel communal (10 % d'un employé technique) sont arrivées à échéance le 31 décembre dernier. Les municipalités concernées souhaitent renouveler les conventions de mise à disposition. ***Accord à l'unanimité.***
- La création d'un poste d'adjoint technique est proposée, pour la cantine de Salignac, 2,5 heures par jour d'école. Mme CHAIX demande si un renfort pour la garderie a été envisagé. La réponse étant négative, ***le conseil renvoie de la décision à la prochaine séance.***
- Il est proposé de reconduire le poste à 2,5 heures par jour d'école, pour l'accueil des enfants de trois ans à la cantine de Montfort et pour l'année scolaire 2010-2011. ***Accord à l'unanimité.***
- L'adjoint administratif de la CCLVD va être placée en congé maternité à compter du mois d'août. Le Président propose que la période de remplacement soit un peu plus large que les dates de congé maternité afin que le relais puisse être passé dans de bonnes conditions. ***Accord à l'unanimité pour que le remplacement puisse avoir lieu du 19 juillet au 31 décembre 2010.***
- S. Lafontaine, directrice, ayant réussi le concours d'attaché territorial, M. le Président propose qu'un poste soit créé. ***Accord à l'unanimité pour la création d'un poste d'attaché territorial, à temps complet, avec une IFTS dont le coefficient sera fixé par le Président (sachant que celui-ci peut évoluer entre 0 et 8).***

7 - PARTICIPATION AU PAYS DURANCE PROVENCE

Rappel des participations demandées pour 2010 : 7 944 €, décomposées comme suit :

-  Programme d'Aménagement Solidaire, étude urbaine : 1 674
-  O.P.A.H. :
 - étude pré-opérationnelle : 2 250
 - complément énergie : 560

- Programme ASTER (maîtrise locale de l'énergie) :
 - qualité environnementale ZAE : 320
 - définition d'un centre de formation : 640
- Ingénierie Pays : 2 500

Après discussion, le conseil (une voix contre et 13 voix pour) décide de participer sur l'ensemble du programme, mais demande à avoir des précisions sur les opérations concernant l'O.P.A.H, et la définition d'un centre de formation.

Date de rencontre possible avec le président du Pays : 18 juin à 18h00

8 - QUESTIONS DIVERSES

- Défibrillateurs : Les communes ont été sollicitées, notamment par le centre de gestion pour s'équiper de défibrillateurs, la question est posée de l'intérêt de le faire de façon regroupée.
A l'unanimité le conseil décide d'attendre l'obligation, ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Schéma directeur d'assainissement : le schéma définitif sera présenté dans chaque commune, entre le 22 au 24 juin.
- Demande de la Mairie de Montfort pour savoir où en est le dossier de l'assurance, et la pose d'une alarme à l'école.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE DU 12 MAI 2010